



## Réunion de quartier **secteur F** – Hameaux de FLOSAILLES, LE CLAIR, LES MARQUES, LES TUCHES et LA GARE

**Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 – 9H00**

Points abordés :

QUESTION	REPONSE
Point d'avancement du dossier vidéoprotection sur la commune ?	Le bureau d'étude, maître d'œuvre, de l'opération a été retenu dernièrement. Le diagnostic en concertation avec les services de gendarmerie est en cours. Celui-ci nous permettra de mobiliser les subventions de l'Etat et de la Région en vue du déploiement du dispositif. Il est important de bien dimensionner et structurer le réseau afin de ne pas être pénalisés dans les années à venir. Nous espérons une première phase de déploiement dès que possible (fin d'année – début 2025)
Sécurité – Vitesse excessive sur le secteur de la gare	Echanges et concertation avec les services de Département et de la CAPI pour compléter les aménagements.
Sécurité – Vitesse excessive sur le secteur des Tûches. Est-il possible de procéder à des contrôles ?	Le sujet sera remonté auprès du policier municipal et des services de gendarmerie pour veiller à la sécurité et au respect de vitesses.
Parking de Flosailles – entretien	Le parking de covoiturage est à charge de la CAPI pour son entretien en concertation avec les services municipaux. Le « grand parking » pour le stationnement des PL est privé (pas de possibilité d'intervention des services des collectivités)
Chemin des Mûriers – Accotement non stabilisé, est-il prévu un aménagement ?	Dossier en charge par les élus et la commission voirie pour étudier les actions à réaliser (diagnostics voiries). Identifier les aménagements et travaux nécessaires à prévoir. Possibilité d'intervention en régie (équipes services techniques)
Entretien des chemins des marais, ex canaux du syndicat intercommunal des marais (SIM)	Actions en cours avec les services de la CAPI qui ont repris la compétence. A suivre
Cheminement le long de la RD 522 vers les établissements Bouvier, continuité du cheminement piéton ?	Dossier en charge par la commission voiries en concertation avec les services du Département

QUESTION	REPONSE
<p>En continuité du site « compost » réalisé à proximité de la salle des fêtes de Saint-Savin (salle Henri Coppard), est-il prévu d'en déployer sur d'autres secteurs ?</p>	<p>Il est effectivement envisageable et possible (la commune est favorable) de multiplier ces zones « compost » sous réserve d'identifier des référents. Si des personnes sont volontaires, ne pas hésiter à se manifester en mairie</p>